

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 94 (1968)
Heft: 9

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Le niveau de l'aménagement des eaux agricoles et l'examen complexe des facteurs y agissant ».

12-13 septembre 1968, à Montpellier :

Séances d'étude, organisées par la II^e Section de la CIGR (Bâtiments ruraux), avec les thèmes suivants :

- 1) Les types de logements du bétail spécialisé en vue de la production de viande de veau et de bœuf.
- 2) Evacuation des déjections en production animale (aviculture comprise).
- 3) Les installations et les pratiques modernes de traite.

15-21 septembre, à Wurzburg :

VI^e Conférence européenne régionale de la Commission internationale des irrigations et du drainage (CIID), organisée par le Comité national allemand.

Thème : « Conception et construction de systèmes de drainage et d'irrigation avec des conduites souterraines, en tenant compte de l'emploi de tuyaux en matière plastique et de l'application mécanique ; drainage dans des sols salins. »

En 1969, deux grands congrès internationaux traiteront du développement de l'agriculture dans le monde entier ; il s'agira surtout de problèmes hydrauliques et du génie rural qui solliciteront certainement l'intérêt des ingénieurs et des architectes :

12-23 avril 1969, à Mexico City :

VII^e Congrès international de la CIID.

Thèmes :

Besoins en eau des cultures.

Structures hydrauliques pour petits canaux.

Méthodes et aspects économiques de l'opération des systèmes de drainage dans les zones agricoles.

Développement de nouvelles zones d'irrigation et de drainage. Procédés politiques.

En même temps aura lieu un symposium, sur le sujet suivant :

« Application des calculatrices à l'analyse des problèmes liés au système d'irrigation et de drainage ».

6-11 octobre 1969, à Baden-Baden (Républ. féd. allemande) :

VII^e Congrès international de la CIGR (Commission internationale de génie rural), qui traitera de diverses techniques du génie rural, en particulier :

Utilisation du matériel d'arrosage pour la distribution des produits chimiques (engrais, produits antiparasitaires, etc.). Chemins ruraux. Erosion. Remembrement des cultures spéciales pérennes. Facteurs essentiels dans la construction des unités modernes de production animale. Méthodes de construction et coût des bâtiments d'exploitation. Manutention et traitement du lisier et du fumier. Méthodes modernes de culture et de vendange par mécanisation. Installations électriques. Economie du travail et organisation de l'exploitation. Activité agricole en tant que profession secondaire.

Les auteurs désirant présenter un rapport sont priés d'en informer le secrétariat de la « CH-AGRID », Institut für Kulturtechnik, ETH, St-Leonhardstrasse 33, CH 8006 Zurich, tél. (051) 32 62 11, int. 2096, qui fournira également tous renseignements complémentaires.

Le président :

Prof. Dr H. GRUBINGER.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Association entre membres SIA et non membres

Transformation de la résolution de Montreux du 1^{er} avril 1960 en une recommandation

Au cours de leur assemblée générale extraordinaire du 26 janvier 1968, les membres de la SVIA, donnant suite à une proposition qui leur était faite par le comité de leur section, ont décidé de transformer la résolution de Montreux 1960 en une recommandation dont voici le texte :

« La SVIA attire formellement l'attention de ses membres sur les responsabilités et devoirs qui découlent de l'exercice de la profession d'architecte ou d'ingénieur.

» L'architecte et l'ingénieur doivent posséder des qualités professionnelles de haut niveau pour répondre à l'attente du public et des administrations.

» La SVIA recommande donc à ses membres de ne se lier par aucune forme quelconque d'association à des personnes dont les qualités morales ou professionnelles seraient de nature à compromettre le niveau technique ou artistique de leurs travaux, ou pourraient nuire au renom tant des professions qu'ils exercent que de la société dont ils font partie. »

FONDATION DES REGISTRES SUISSES DES INGÉNIEURS, DES ARCHITECTES, DES INGÉNIEURS-TECHNICIENS, DES ARCHITECTES-TECHNICIENS ET DES TECHNICIENS

Communiqué

Le Conseil de la Fondation des registres suisses des ingénieurs, des architectes, des ingénieurs-techniciens, des architectes-techniciens et des techniciens s'est réuni le 7 février 1968 à Berne, sous la présidence de M. H. C. Egloff, de Islikon.

Le résultat du premier exercice, qui s'étend du 5 juillet 1966 au 31 décembre 1967, est positif. L'appui de la Confédération et de plusieurs cantons a été fructueux. Il est intéressant de souligner que, malgré les questions de titres, les jeunes continuent à s'intéresser à cette institution, qui leur permet de gravir les degrés de la profession jusqu'au niveau supérieur. Le rôle important de l'information a été relevé : il est nécessaire que tous les jeunes qui sont déjà dans la pratique connaissent les possibilités de promotion professionnelle qui s'offrent à eux. En 1967, deux arrêts du Tribunal fédéral ont considérablement renforcé la position de la fondation ; le premier a confirmé les titres d'« ingénieur-technicien ETS » et d'« architecte-technicien ETS », le second a apporté quelque clarté sur la profession d'architecte et la possibilité de réglementation de son exercice sur le plan cantonal.

Au cours de 1967, deux associations se sont affiliées à la fondation, soit :

FSAI Fédération suisse des architectes indépendants.

A³E²PL Association amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir pages 13 et 14 des annonces)

DOCUMENTATION DU BATIMENT

(Voir pages 8 et 10 des annonces)

INFORMATIONS DIVERSES

Trolleybus à un moteur Brown Boveri

(Voir photographie page couverture)

Transports publics de la région lausannoise. Trolleybus à un moteur Brown Boveri d'une puissance unihoraire de 130 kW à 25,4 km/h, avec remorque. Capacité de la composition : 2 x 90 voyageurs (assis et debout). Poids total en charge : 31 t.